



MAIRIE d' ARMEAU

89500 Tél. & Fax : 03 86 87 00 68

e-mail : mairie.arneau@wanadoo.fr

PROCES VERBAL PROVISOIRE D'ABANDON MANIFESTE

Le 25 septembre 2021 à 14 heures, Mme Catherine TOULLIER, Maire d'Armeau, M. Sylvain SABARD, premier adjoint, et M. Emeric BIMBEAU, troisième adjoint, se sont rendus face au numéro 4 de la rue de Bourgogne, parcelle cadastrée AC309, et ont constaté l'état d'abandon manifeste du bâtiment :

- cette maison est inhabitée depuis plusieurs dizaines d'années. Le dernier propriétaire connu ne peut être joint, n'habitant plus à l'adresse communiquée par le notaire ;
- la toiture est en mauvais état, des éléments de couverture tombent sur la voie publique risquant de provoquer un accident ; Elle s'écroule également à l'intérieur du bâtiment, occasionnant un trou dans le toit et des gravâts dans le local.
- les volets et les rambardes des fenêtres en fer sont rouillés.
- le crépi gonfle par endroits, la porte d'entrée en bois est constituée de panneaux qui se décollent.
- la porte de garage ne ferme plus. Elle est maintenue fermée par un fil de fer apposé par les représentants de la commune ;
- A l'intérieur un important tas de paille présente un risque pour le voisinage ;
- ce bâtiment est accolé aux propriétés voisines. Sa dégradation entraîne des conséquences fâcheuses sur les maisons attenantes. Ainsi des infiltrations d'eau se produisent sur le mur intérieur du numéro 6 de la rue de Bourgogne.

Fait à Armeau, le 27 septembre 2021

Le Maire,
Catherine TOULLIER